

M. Eug. Fournier donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société par MM. Richter et Loret :

NOTE SUR UN *ROMULEA* DE MONTPELLIER NOUVEAU POUR LA FLORE DE FRANCE,
par **MM. RICHTER** et **LORET**.

(Montpellier, 10 mars 1866.)

La Flore de MM. Grenier et Godron mentionne dans le midi de la France deux espèces de *Trichonema* ou *Romulea* (1), le *Romulea Bulbocodium* Sebast. et Mauri, *Fl. rom.* p. 17; Bert.; Parl.; Guss. (*Trichonema Bulbocodium* Ker; Rchb; Billot *exsicc.* n° 2247) et le *Romulea Columnæ* Sebast. et Mauri, *l. c.* p. 18 (*Trichonema Columnæ* Rchb; Billot *exsicc.* n° 1337 bis).

Les *Romulea Bulbocodium* et *R. Columnæ*, réunis d'abord sans distinction sous le nom linnéen *Ixia Bulbocodium*, formèrent plus tard dans plusieurs flores deux variétés, l'une à grande fleur, l'autre à petite fleur. Tout le monde aujourd'hui reconnaît là deux espèces qu'on ne pourrait identifier sans faire violence à la nature.

C'est avec raison que les savants auteurs de la *Flore de France* indiquent le *R. Bulbocodium* à Bordeaux, à Bayonne et dans les landes du Sud-Ouest où il est commun; mais la plante qu'ils signalent à Montpellier sous ce nom est une autre espèce bien distincte du *R. Bulbocodium* qui nous manque, et du *R. Columnæ* qu'on mentionne à juste titre chez nous sur le littoral méditerranéen.

Les botanistes savent quelles difficultés présente la détermination des plantes et à quels écueils on se heurte lorsqu'on se prononce avec trop de précipitation, ou qu'on manque, si nous pouvons parler ainsi, d'un tact spécifique particulier. Ces écueils et ces difficultés redoublent à mesure que s'accroît le nombre des espèces connues, et, lorsqu'on passe en revue les prétendues espèces dont l'imagination des auteurs encombre plus que jamais la science. Il est facile de comprendre combien doivent être circonspects ceux qui veulent marcher sur ce terrain épineux de la phytographie. Nous avons pu reconnaître sans peine, en comparant notre *Romulea* de Montpellier avec celui du Sud-Ouest, que nous avons ici une espèce bien différente; mais ce n'était là qu'une partie de notre tâche. Il nous restait à rechercher si la plante méconnue jusqu'à présent à Montpellier était nouvelle pour la science, ou si on lui avait donné un nom quelque part. Reichenbach, après avoir décrit les *R. Bulbocodium* et *R. Columnæ*, fait observer (*Fl. excurs.* I, p. 84) qu'on a vraisemblablement confondu ensemble plusieurs espèces de *Romulea*, et il

(1) Nous croyons qu'on doit adopter le nom générique *Romulea* (Moretti *Fl. Romul. et saturn.* p. 13 cum ic.), qui date de 1772, au lieu de *Trichonema* (Ker in *Annals of bot.* I, p. 227), qui ne date que de 1805.

engage à étudier ceux de Tenore. Nous avons vu dans nos herbiers publics le *Romulea* (*Ixia*) *minima* de Tenore communiqué par l'auteur de l'espèce, qui la donne lui-même comme un synonyme de *R. Columnæ*. Mais le *R. ramiflora* du même auteur, espèce dont le nom seul réveille l'idée d'une inflorescence analogue à celle de notre plante, était surtout l'objet de nos recherches. Nous avons fini par rencontrer un échantillon italien accompagné d'une étiquette ainsi conçue : « *Ixia ramiflora* Tenore, 1839. Puglia ». L'herbier où se trouve cette plante ayant été enrichi autrefois par Tenore lui-même de plusieurs espèces de sa création, nous avons lieu de penser, bien que l'étiquette ne soit point autographe, que cet échantillon émanait de lui comme ceux des autres espèces qu'accompagne presque toujours une étiquette authentique. Or cette plante diffère totalement de la nôtre par son périgone trois à quatre fois plus grand, fortement nervé, et plusieurs autres caractères tranchés. Décus de ce côté et ne connaissant aucune espèce identique avec la nôtre, nous la nommâmes provisoirement *R. juncifolia*, nom justifié par l'aspect et la forme des feuilles.

Cependant, pour plus de sûreté, nous voulûmes, avant de la décrire, la communiquer au digne président de la Société linnéenne bordelaise dont la science vraie et l'obligeance à toute épreuve sont connues des botanistes. M. Des Moulins, dépourvu, par extraordinaire, des types et des ouvrages de Tenore, eut recours à M. Durieu de Maisonneuve qui crut reconnaître immédiatement dans la plante montpelliéraine le *R. ramiflora* de Naples cultivé au jardin de Bordeaux. M. Des Moulins nous transmit, avec l'avis de M. Durieu, des graines de ce *Romulea*, et, plus tard, des bulbes de cette plante nous furent expédiés complaisamment par le savant directeur du jardin de Bordeaux. M. Durieu nous renouvelait en même temps son premier avis relativement à notre espèce, tout en nous faisant observer qu'il exprimait son impression plutôt qu'une conviction, et il nous engageait à étudier nous-mêmes la plante à fond et à décider. Grande fut notre surprise en songeant au *R. ramiflora* de la Pouille dont nous avons parlé plus haut. En recourant alors à la description de Tenore que nous pûmes enfin nous procurer, nous fûmes bientôt convaincus que nous avions été induits en erreur dans le principe par une plante attribuée faussement à Tenore, ou accompagnée d'une étiquette transposée. L'étude attentive de la plante de Montpellier avec le *Sylloge* de Tenore et le *Flora italiana* de Bertoloni ne permettait pas d'hésiter à y reconnaître le *R. ramiflora* (1). Nous eûmes ainsi la preuve qu'il ne faut point admettre

(1) Les ouvrages de Tenore étant rares chez nous, nous donnons ici la description de cet auteur pour faciliter l'étude de notre plante. « *Ixia ramiflora*; scapo basi ramoso, ramis alternis; corollis spathas superantibus, stylo staminibus brevioribus, stigmatibus inclusis; foliis linearibus medio latioribus, sulcatis, erectis. *R. ramiflora* Ten. *append. ad indic. sem. H. R. N. pro anno 1827....* Ab. I. Bulbocodio differt scapo ramoso, corollis duplo minoribus, stigmatibus inclusis; ab. I minima dignoscitur scapo elato multifloro, corollis majoribus. » Tenore, *Sylloge fl. Neap.* p. 25.

sans contrôle l'authenticité d'une plante, lorsqu'elle se trouve dans des herbiers qui ont été souvent remaniés, et qu'une description claire est, en ce cas, le meilleur critérium de détermination.

Voici les caractères différentiels des trois espèces qui nous intéressent. Le *R. ramiflora* de Montpellier diffère du *R. Bulbocodium* des Landes, avec lequel on l'avait confondu, par sa tige bien plus allongée, rameuse multiflore, et non pas presque simple uni-biflore; par le périgone deux fois plus petit et à segments presque égaux; par la foliole intérieure de la spathe verte, à bord scarieux assez étroit, et non presque entièrement scarieuse hyaline et striée de linéoles brunes; par le style égal aux étamines, et non beaucoup plus long; par les filets staminaux glabres à la base, et non pas pubescents; par le stigmate inclus concolore, et non exsert blanchâtre; par la capsule oblongue plus grande; par les graines sphériques, au lieu d'être sphérido-anguleuses. La plante de Montpellier, quoique à fleur beaucoup plus petite, a une taille double, le port roide, les feuilles fermes presque toutes dressées, moins comprimées, et le bulbe d'un tiers plus gros.

Le *R. Columnæ* Seb. et Maur., bien que plus voisin du *R. ramiflora*, en diffère notablement par sa taille presque naine et deux fois moindre, par son périgone plus petit égalant ou dépassant à peine la spathe, par sa tige presque toujours simple uni-biflore, recourbée à la fin de la floraison, ainsi que les feuilles, par les graines ternes, anguleuses, un peu chagrinées, et non pas lisses, luisantes, et manifestement sphériques.

On trouve le *R. Columnæ* dans le département de l'Hérault à Villeneuve-Maguelonne. Le *R. ramiflora* croît à Roquehaute, et, plus près de Montpellier, à la Plauehude, à Bione, près du chemin de Grabels, etc. Il se trouve aussi dans plusieurs localités de la Provence, à Fréjus, à Cannes, etc., où il paraît remplacer, comme à Montpellier, le *R. Bulbocodium* du Sud-Ouest.

Les deux espèces, qui n'en formaient qu'une pour Magnol et Gouan, sont désignées dans le *Botanicum Monspeliense* par la phrase suivante de J. Bauhin: « *Crocus vernus minor alter flore minore ex albo purpureo* ». Gouan les prend dans le *Flora monspeliaca* pour le *Crocus sativus* de Linné. On se demande comment il n'y a pas vu le *Crocus Bulbocodium* de la première édition du *Species plantarum* qui lui était familière et qu'il cite dans son livre.

Bertoloni dit dans la caractéristique du genre *Romulea*: *semen globosum*. MM. Grenier et Godron disent également: *graines globuleuses*, et Reichenbach: *semina angulato-subglobosa*. Les graines de toutes les espèces que nous connaissons nous ont paru sphérido-anguleuses, y compris celles du *R. ramiflora* cultivé au jardin de Bordeaux. Le *Romulea* de Montpellier que nous rapportons au *R. ramiflora* les a seul évidemment sphériques et roulantes comme du plomb de chasse. Il n'est pas rare que des plantes à graines ordinairement globuleuses produisent des graines qui se déforment par la pression

en mûrissant, et deviennent, par suite, un peu anguleuses, comme nous l'avons remarqué notamment dans les genres *Lathyrus*, *Lupinus*, *Vicia*, etc. Toutefois si une étude plus prolongée de notre plante venait à révéler des différences spécifiques réelles, nous ne connaissons point de meilleur nom à lui imposer que celui de *R. juncifolia* que nous lui avons donné dans le principe et sous lequel nous l'avons adressé à MM. Des Moulins et Durieu de Maisonneuve (1). Les bulbes du jardin de Bordeaux que nous avons transplantés chez nous refusant de nous donner des fleurs cette année, nous avons jugé inutile d'attendre une année encore pour faire connaître notre opinion sur la plante de Montpellier. Bien certains qu'elle a été mal nommée jusqu'à présent, nous ne croyons point nous tromper en la rattachant à l'espèce de Tenore. Cela nous paraît, au reste, plus prudent et moins dommageable que de proposer un nom nouveau sans une entière certitude. Nous croyons également, comme M. Des Moulins, qu'il y a des *notions de localité* qui sont plus précieuses pour la science que la découverte d'une espèce tout à fait nouvelle, et la présence chez nous du *Romulea* napolitain nous paraît un fait d'un véritable intérêt pour la géographie botanique.

M. Prillieux fait à la Société la communication suivante :

OBSERVATIONS SUR LA MATIÈRE COLORANTE DES RAISINS NOIRS,

par M. Ed. PRILLIEUX.

On sait que la matière qui colore en rouge les divers organes des végétaux se présente généralement sous la forme d'un liquide qui remplit l'intérieur des cellules et se mêle à l'eau quand les cellules sont déchirées. C'est là un fait d'observation très-général, mais non pas absolu. On y peut trouver des exceptions, ainsi que je me propose de le montrer par un exemple qui me paraît présenter un intérêt particulier.

Les raisins noirs sont, on le sait, colorés par une matière violette ou rouge fort abondante dans les couches de cellules les plus extérieures, dans ce qu'on nomme la peau du raisin. Cette matière est, au point de vue de la fabrication du vin, importante à considérer, car c'est certainement à elle que cette liqueur doit sa couleur rouge. Or, si l'on fixe son attention sur les procédés employés par les vigneronns pour fabriquer le vin rouge, on se trouve, ce me semble, assez embarrassé pour mettre d'accord la pratique, dont l'efficacité est incontestable, avec la supposition que la matière colorante des raisins est liquide et soluble dans l'eau. En effet, quand on foule les raisins, le jus qui

(1) On peut, si l'on est facile relativement à la valeur des caractères spécifiques, donner à notre plante le nom de *Romulea Rollii* Parl. ; mais, d'après les renseignements que nous avons reçus de notre ami M. Ardoino, la plante de M. Parlatore ne différant de celle de Tenore que par une tige généralement moins rameuse, nous croyons devoir la considérer, avec M. Ardoino, comme un simple synonyme du *R. ramiflora*.